

## Le parc national du Mont-Saint-Bruno gagnera plus de 220 hectares

**Nathalie Côté Le Journal de Saint-Bruno - Édition du 28 mai 2008**

La superficie du parc national du Mont-Saint-Bruno augmentera sous peu de 35%. Il ne reste qu'une formalité pour régler ce dossier vieux de 15 ans.

En fait, ce sont 152 hectares que la Ville cédera au parc. À cela s'ajouteront 70 hectares de la Défense nationale, 1,5 hectare du Pensionnat des Sacrés-Cœurs et quelques autres parcelles de terrain. En contrepartie, sept hectares du parc seront remis à la Ville de Saint-Bruno.

Ce projet a pris naissance en 1993. Une entente écrite a été faite entre les parties et des audiences publiques ont eu lieu en 2000. Quelque 370 mémoires plus tard, plusieurs embûches ont empêché la signature de l'acte notarié, notamment des détails oubliés dans toute l'aventure des fusions et des défusions.

Il ne reste qu'un aspect à régler, soit clarifier la propriété de sept lots au nord du lac des Bouleaux. «Il s'agit d'un terrain qui a été légué à Saint-Bruno en 1969 par un généreux donateur. Mais on ne pouvait pas le céder au parc parce qu'il se trouve à Sainte-Julie. En fait, ce terrain est devenu leur entrée officielle dans le parc», explique la conseillère responsable des dossiers environnementaux, Nicole Girard.

La Ville de Sainte-Julie ne s'est pas objectée à céder ce terrain pour consolider le parc. Un projet de loi public a donc été présenté à l'Assemblée nationale pour régler la situation. «Le tout devrait être adopté sous peu. C'est une formalité à ce stade-ci», indique le maire de Saint-Bruno, Claude Benjamin.